

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2019
A 18 h 00 A LA SALLE DE LA MANUTENTION A EMBRUN**

Présents : Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, Camille BONNET, Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Danielle BENOIT-CRESPIN, Mireille SERRES, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Marc VIOSSAT, Franck BERNARD-BRUNEL, Didier STEINVILLE, Martine ASSANDRI, Pierre DOUSSOT, Gustave BOSQ, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Jacques GASQUET, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

Absents : Pierre VOLLAIRE, Véronique PONS

Absents excusés : Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Chantal EYMEOD
André DI VUOLO donne pouvoir à Christian DURAND
Gérard GARNIER donne pouvoir à Jean-Pierre GANDOIS
Georges GAMBAUDO est représenté par Valérie GRECARD.

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 heures.

Nomination du secrétaire de séance : Jean BERNARD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.
Le compte rendu du conseil communautaire de Serre-Ponçon du 25 février 2019, est adopté à l'UNANIMITE.

AFFAIRES GENERALES

►RAPPORT N° 2019/27 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte de Gestion 2018 - Budget Principal Communauté de communes de Serre-Ponçon

La délibération est votée à l'unanimité.

►RAPPORT N° 2019/28 : 7-1 Décisions budgétaires : Approbation du Compte Administratif 2018 : Budget Principal Communauté de communes de Serre-Ponçon

La Présidente quitte la salle.
Arrivée de Jessica GUIARD à 18 h 19.

Valérie ROSSI fait part des remarques suivantes :

- Le résultat de clôture est fortement réduit par rapport au résultat de l'exercice précédent : Christian DURAND rappelle que ce résultat reflète la montée en puissance de la communauté de communes qui va atteindre maintenant une stabilité ;
- Sans le crédit relais sur la mobilité douce le résultat de clôture aurait été en déficit : Valérie ROSSI craint que cette inscription ne cache un comblement de déficit. Christian DURAND rappelle que ce crédit correspond à l'attente des subventions sur ce programme. Christian DURAND affirme que ces crédits relais sont suivis et fléchés exclusivement sur les opérations auxquelles ils se réfèrent.